

**GAL Pays des 4 Bras**

**Fiche Projet 4 - Intermobilité**

**Comité de projet du 11 mars 2019**

**Présents** : Nicolas de Fotso (coordinateur LEADER à la Région wallonne), Lindsay Tonneau (autorité responsable à la DGO2), Véronique Rousseau (coordinatrice Interface LEADER, FRW), Dimitri Phukan (FRW), Olivier Servais (coordinateur faisant fonction du GAL), Caroline Rossez (chargée de mission Coopération et aide à la coordination), Pauline Marchand (chargée de mission Intermobilité du GAL).

**Excusés** : Christelle Vincent (autorité responsable à la DG02), Christiane Chermanne (direction de la planification de la mobilité).

**0. Accueil**

Monsieur Servais introduit la réunion.

**1. Approbation du PV du comité 3 du 14 novembre 2019**

Le PV est approuvé.

Il semblerait par contre que le PV du comité 2 du 28 janvier 2019 n'ait toujours pas été approuvé.

**3. Rapport d'activité 4**

La chargée de mission présente le rapport d'activité 4 et sa planification pour la période à venir. Voici les commentaires émis :

- La chargée de mission n'a été engagée qu'à partir du mois de novembre et elle n'a pas eu le temps de mettre sur pied beaucoup d'actions concrètes durant les deux premiers mois de son engagement. Néanmoins, il serait pertinent d'étoffer le rapport concernant toutes les actions de contact avec les partenaires, d'informations, etc. qui ont été réalisées durant cette période.

- La chargée de mission souhaitait proposer de modifier certains indicateurs. Il a été clarifié que les indicateurs ne sont pas réellement des objectifs, mais davantage des balises afin d'aiguiller le travail. Ainsi, il a été décidé de garder les indicateurs tels quels.

- La chargée de mission souhaitait également proposer une modification du budget (transfert entre postes). M. de Fotso a affirmé qu'il n'était pas nécessaire de modifier le budget actuellement car il restait du financement à chaque poste : il sera possible de modifier le budget une fois que l'argent viendra à manquer à un poste en particulier. Il a également clarifié le fait que les transferts d'un poste à un autre peuvent aller jusqu'à un montant de 15% du budget total de la fiche-projet.

- Olivier Servais a affirmé la volonté de faire passer Pauline Marchand, actuellement engagée à mi-temps, en 3/5<sup>e</sup> pour l'année 2020 à partir du mois de mars, tout en prévoyant un retour à mi-temps en 2021. Pour l'Administration, tant que le budget était respecté, il n'y avait aucun problème à augmenter le temps de travail de la chargée de mission tant que celui-ci restait adéquat par rapport à la quantité de travail à réaliser.

Le rapport est approuvé.